

**Zeitschrift:** Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

**Herausgeber:** Société suisse des traditions populaires

**Band:** 46 (1956)

**Artikel:** "Aller aux filles"

**Autor:** Pittet, D.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1005603>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*kman in ba d pyon; èl à pyin cman in ba* (il est en état d'ivresse manifeste). Qualifier quelqu'un de *tchêtrei-frém*, de *châtre-fourmi*, de *tchêtre-ba*, de *tchêtre-rnouéy* (châtre-grenouille) ou de *tchêtra-rîn.n*, est une grosse injure. Les gens de Châtelat sont surnommés les *tchêtre-pa* (les châtres-pets). (Ne disait-on pas plutôt autrefois les *tchêtra-ba*?)

«*Pu de ba, pu de vrin*» (plus de «bots», plus de venin), dit-on d'un *kôtêr* ou *kôtê*, c'est-à-dire d'un groupe de personnes assemblées pour causer (*kôtlê*).

Et maintenant, n'est-ce pas, assez parlé de ces frères et sœurs inférieurs, les crapauds et les grenouilles.

### A propos de la chasse au *daru* dans la campagne genevoise

Sur la base des informations alors en ma possession, j'ai indiqué, dans mon article sur la chasse au *daru* dans quelques villages genevois, que l'animal imaginaire n'était pas attesté dans le Mandement (p. 9\*). Depuis lors, j'ai appris que tel n'était pas le cas cependant. Ainsi, à Dardagny, ce n'est qu'au cours des années 1914-1918 que la farce est tombée peu à peu en désuétude, pour disparaître bientôt totalement. Avant cette époque, il était d'usage courant de conduire à la chasse au *daru* un jeune domestique savoyard ou gessien, dans les bois de la vallée du Roulavay, en face du hameau d'Essertines, en lui faisant miroiter la haute valeur de la peau de la bête, ainsi que la succulence de sa chair.

D'autre part, selon des indications que m'a obligeamment communiquées M. R. Y. Creston, en Bretagne, dans la région de Janzé, Retiers, Bain-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), située au sud de Rennes, l'animal fantastique est dénommé *tarin* ou *tarun*. Il convient donc de compléter dans ce sens le tableau qui figure à la page 12\*. J.T.

### «Aller aux filles»

par D. Pittet, Magnedens

Dans les villages des campagnes fribourgeoises, *aller aux filles* n'avait certes pas la mauvaise signification qu'on aurait pu donner à cette expression. C'était un délassément pour les jeunes gens d'aller passer, en groupe, la première moitié de la nuit d'un dimanche, dans la famille d'un gros paysan, où l'on trouvait quelques filles à courtiser. La bonne surveillance des parents manquait bien rarement. Il faut faire un bond de près d'un demi-siècle en arrière pour retrouver ces forts groupes de jeunes gens qui *allaient aux filles*. Petit à petit les groupes sont devenus plus petits et, aujourd'hui, tout se passe bien autrement dans les fréquentations. Ces soirées étaient de vrai

caractère villageois et les abus étaient certainement moins nombreux qu'on ne pourrait le croire. De nos jours, il y a beaucoup plus d'occasions d'abus qu'alors.

La préparation de la soirée avait lieu à la «pinte» du village. Il s'agissait de trouver un bon musicien, un joueur de *bachtringa* ou, à défaut, de musique à bouche, car la soirée ne pouvait se passer sans danser. Chaque participant achetait une bouteille de vin. A cette époque, les bouteilles de vin ne coûtaient pas si cher qu'aujourd'hui. On les payait quarante centimes. Disons que, souvent, c'était du vin de qualité douteuse qu'on nous vendait. *Din brochè*, comme nous disions, soit en partie du vin laissé sur les tables de la «pinte» par quelques consommateurs pressés ou déjà trop avinés. C'était *don vin por alâ in fiyè* (du vin pour aller aux filles). S'il en valait la peine, on portait le vin dans une *bouchtan-na* (bombonne). J'ai bonne souvenance d'avoir fait partie, certain dimanche soir d'hiver, d'un groupe d'une trentaine de jeunes gens *pour aller aux filles* à une distance de plus de cinq kilomètres. Deux bons gaillards portaient la *bouchtan-na*. En arrivant à la maison où quatre belles filles nous attendaient, et où il fallait traverser la cuisine pour entrer au *gran pâyou* (grande chambre), nous deux gaillards cassèrent la *bouchtan-na* en la heurtant au «potager». Nous fûmes forcés d'aller chercher du vin chez un voisin qui en avait heureusement à sa cave. C'était *dè la pityèta*, les belles ne firent que tremper les lèvres dans leur verre. Ce n'était pas le bon *vin bouché* que les vrais *martchan* (prétendants sérieux) apportaient quand ils allaient seuls aux filles.

On dansait et l'on chantait généralement de vieilles chansons de France, chansons apportées jadis par quelques soldats de chez nous qui avaient guerroyé dans les armées des rois ou de Napoléon, chansons qui s'étaient transmises de pères en fils. J'ai encore en mémoire, «*Adieu soleil, beau soleil de la France*», «*Les hirondelles*» de Béranger et d'autres.

Les soirées des trois jours de la *bénichon* étaient, bien entendu, les plus importantes. Ces soirs-là, c'était la musique qui jouait les danses sur le pont, qui accompagnait le grand groupe de jeunes gens qui *allaient aux filles*, souvent à la maison du gros paysan où se trouvait la *mîya* (prétendue) du *mâtr' intayârè* (chef de la jeunesse). On disait que celui-là *tî-nyin chè boumè tsôthè* dans cette maison, c'est-à-dire qu'il y tenait son bon pantalon, qu'il était le préféré. Pour mieux plaire, les filles apportaient de la *cuchaule*, des *cuquettes* et *din brèchi* (*mâvigné*) bricelets<sup>1</sup>.

*Aller aux filles* en groupe, tirer au sort les filles pour aller manger les œufs au mois de mai, œufs récoltés en allant chanter de maison en maison, jouer à la boule sur les routes, le jour de Pâques après vêpres, les hommes mariés dans un camp et les célibataires dans l'autre, autant de coutumes qui ont disparu ou qui disparaissent de plus en plus.

<sup>1</sup> voir Folklore 1943 page 41\*.